



Procès-verbal Conseil d'établissement du 22 juin 2020

PRESENTS :

Membres de droit :

Pascal CHARLERY
Philippe HERRIAU
Philippe LAUZIERE
Laurent LENOGUE
Catherine VERBRUGGHE
Nathalie MENGUY
Olivier SICARD
Anne DOUAIRE-BANNY
Eric VINCIGUERRA (remplaçant Mme BENGHALIA)

Collège des personnels enseignants :

Christelle DUPONT DESHAYES
Muriel GAYRAL
Samia CANGA VALLES
Fatima EL AZIZ
Christine VALLEIX
Martine TEYSSIER

Collège des personnels non enseignants :

Yosr KANSO
Rose Marie MARQUES
Isabelle HAFID

Collège des parents :

Fella SADI
Radia CHERCHALI
Melissa MECELLEM
Mounia BOUALEM
Alia BEN AMAR

Collège des élèves:

Maya OUMOUSA
Lamy OUMOUSA
John CHAKKOUR

Elus Consulaires:

Laurent RIGAUD
William GUERAICHE

INVITÉES :

Caroline FARINEAU CPE Remplaçante
Hayette HOUFAP Assistante comptable

ABSENTS :

Hayet BENGHALIA CPE
Meriem BESTANI Représentante Parents excusée remplacée
Anissa KOURABI Représentante Parents excusée remplacée
Mounia DHERBIER Représentante Parents
Raja RABIA Consule Générale Excusée
Patrick CHALOUB Personnalité locale
François Xavier BAUTMANS Conseiller consulaire
Antoine ACHKAR Conseiller consulaire
Alain THEVENOT Conseiller consulaire
Shérine SHARARA Présidente du Conseil de Gestion
Valérie ALLARD-LATOUR Vice-Présidente du Conseil de Gestion

Monsieur le Proviseur ouvre la séance après avoir accueilli l'ensemble des membres réunis. Il précise que cette séance se déroule en visioconférence dans la mesure où l'établissement est toujours fermé selon les consignes des autorités locales dans le cadre de la pandémie COVID19 qui a sévi mondialement. Après avoir vérifié que le quorum est atteint, Il remercie les présents, leur souhaite la bienvenue et entame les débats. Il annonce un conseil légèrement plus long que l'accoutumée en raison de l'ordre du jour important en cette fin d'année. Plusieurs points ne nécessiteront pas de vote car informationnels uniquement. D'autres nécessiteront un vote. Il demande que deux membres puissent prendre des notes afin d'assurer le compte rendu. Le compte rendu est confié à Mme Boualem, représentante des parents d'élèves.

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2020
- 2/ Approbation des procès-verbaux des conseils d'école des sites de Sharjah, Oud Metha et Academic city 2
- 3/ Présentation du compte financier 2019
- 4/ Bilan de l'enseignement à distance - trimestre 3
- 5/ Bilans vie scolaire et infirmerie, CDI année 2019/2020
- 6/ Bilan provisoire de l'orientation post bac et bilan activités du service orientation
- 7/ Présentation des grands chiffres de rentrée septembre 2020 :
 - Structure
 - Personnels
 - Effectifs
- 8/ Présentation des conditions de rentrée de septembre : scenarii et protocoles
- 9/ Présentation de projets pédagogiques : projet EPS voile en 5ème,
- 10/ Questions diverses

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2020

Après s'être enquis de la bonne réception du procès-verbal de la séance précédente et avoir remercié la qualité de la retranscription des échanges, M. le proviseur soumet le PV au vote. Il remercie les personnes en charge de la rédaction, Mme Yosr Kanso et ses collègues.

Mme Bestani, excusée aujourd'hui a demandé des modifications comme suit :

Orthographe de son prénom Meriem et non Myriam et reformulation de son intervention afin que celle-ci soit plus fluide.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ Approbation des procès-verbaux des conseils d'école des sites de Sharjah, Oud Metha et Academic city 2 :

M. le proviseur remercie les directeurs/trices de la qualité des documents remontés et à travers eux il remercie les parents d'élèves. Il annonce qu'il a pu être présent aux 3 conseils d'école, ainsi que M. Herriau, SG DAF, ce qui était important pour cette fin d'année afin de répondre à des questions diverses ou informer de certaines dispositions. Il soumet les différents procès-verbaux au vote.

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

3/ Présentation du compte financier 2019 Ph. Herriau

M. Herriau, Secrétaire général DAF, prend la parole et à l'appui d'un document vidéoprojeté commente l'exécution budgétaire 2019. Il fait un rappel des différentes étapes qui ont permis la préparation de cette phase importante de travail en collaboration avec le CDG et dans le cadre de la prestation avec le cabinet KPMG. Il présente les grandes masses qui sont en accompagnement de la politique pédagogique et financière de l'établissement.

Il annonce le résultat comptable. Ce point de l'ordre du jour ne demande pas de vote mais une information détaillée.

M. le proviseur remercie M. Herriau et l'ensemble des équipes pour la qualité du travail réalisé malgré un changement de responsable financier à l'été 2019.

Intervention de Mme Anne Douaire-Banny : remerciements adressés à M. Herriau pour la clarté de son exposé.

Est-il possible que le CE soit informé de la contribution de l'AEFE hors budget ; intéressant si légalement possible ?

Réponse de M. Herriau :

- 60 personnes expatriés à la charge de l'AEFE
- rattachement à la formation continue a un niveau régional pour 4 enseignants
- 49 résidents (titulaires de l'éducation nationale détachés auprès de l'AEFE)
- les bourses et quelques subventions (sécurité ; pédagogie ; orientation ...)

- 80000 euros apportés par l'AEFE
 - contribution aux frais de scolarité
 - tout un ensemble d'ingénierie mise à disposition (inspection ; examens pilotés par les académies ; expertise pédagogique ; juridique ; services DRH)
- M. Charlery conclut en remerciant M. Herriau ainsi que toute l'équipe des finances et souligne la bonne tenue financière de l'établissement, preuve de réussite dans une période si particulière.

4/ Bilan Enseignement à distance Trimestre 3.

Monsieur le proviseur introduit sa présentation vidéo projetée en saluant les efforts et l'adaptation des enseignants dans un temps record afin de permettre une qualité d'enseignement en ligne avec les attendus des autorités locales et les programmes français. Il salue l'engagement des équipes, les réflexions mises en œuvre et le travail de coordination par discipline et à l'échelle de l'établissement sous la responsabilité pédagogique de la direction générale et des différents sites. Il en profite pour souligner l'excellente posture des élèves de manière générale restés très engagés jusqu'à ce jour. Nous avons gagné 3 semaines de plus d'apprentissage par rapport aux dernières années. Il remercie également les parents d'élèves, surtout des plus jeunes, dans le rôle important qu'ils ont joué pour accompagner leurs enfants, et pour les remontées qu'ils ont pu faire auprès de la direction et des professeurs principaux pour faire évoluer certaines pratiques.

M. le proviseur informe que l'établissement a été soumis à une évaluation par le KHDA le 1^{er} juin dernier pour le site d'Academic city et le 19 mai pour les sites de Sharjah et d'Oud Metha. A ce jour nous sommes dans l'attente des retours du KHDA et du SPEA pour communiquer le résultat de ces évaluations. Il vidéo projette les points soulevés lors de l'entretien final et des entretiens avec les équipes.

Enjeux présentés :

- 1/Outils et plateformes et formation des enseignants à ces derniers.
- 2/Adaptabilité du personnel afin de repenser l'école.
- 3/Investissement de la communauté éducative et d'une continuité par des activités synchrones et asynchrones, parfois complexes, choix partagés par les 7 établissements français des Émirats.

Freins majeurs :

- 1/Repenser l'école et ses métiers.
- 2/Revoir les modalités de notation et d'évaluation.
- 3/Faire face aux difficultés de tous ordres (matériel, accès aux plateformes logistique...).
- 4/Gérer l'impact de l'EAD sur la vie personnelle tant sur les élèves que sur les enseignants.
- 5/Faire face aux anxiétés et à l'inconnu suscités par l'incertitude de cette période particulière.

Réussites accomplies :

- 1/Montées en compétences de tous.
- 2/Nouvelles réflexions pédagogiques et didactiques.
- 3/Cohérence des pratiques sur l'ensemble de la structure.
- 4/Maintien des exigences et respect des programmes.
- 5/ Individualisation plus marquée des parcours.
- 6/Autonomie des élèves par une gestion responsable

Marges de progrès :

- 1/Gestion des écrans.
 - 2/Alternance des activités synchrones et asynchrones.
 - 3/Equilibre des EDT par semaine et par nombre de visioconférences ainsi que la gestion de la charge de travail.
 - 4/Gestion des élèves non francophones, investissement des enseignants du CDI (bonne pratique à développer dans le réseau).
- (Difficultés de matériels pour le personnel et les familles).

M. Charlery conclut ce chapitre en remerciant chaleureusement le service IT. Ce dernier a contribué à relever le défi de l'EAD dans cette période particulière en un temps record.

5/ Bilans vie scolaire, infirmerie et CDI, année 2019/2020 : Ph Lauzière et L. Lenogue

Le bilan de vie scolaire a été préparé en amont de la tenue de la réunion de ce conseil d'établissement. Il détaille les différents indicateurs et leurs évolutions entre l'an dernier et 2019/2020. Il y a eu moins de sanctions et punitions et donc moins de faits avérés. En revanche, la situation des retards reste problématique. Ces retards sont sanctionnés par des mises en retenue qui restent peu porteuses et éducatives car on se rend compte que ces chiffres n'évoluent guère.

Des réponses qui font appel à davantage de responsabilisation des familles sont à rechercher. Il est à noter que ce phénomène se concentre sur quelques familles et surtout sur quelques bus dont les retards sembleraient récurrents.

Le service et les personnels ont dû faire face cette année à des problématiques de triches et fraudes qui ont été sévèrement punies soit par des avertissements écrits du chef d'établissement. M. le proviseur a dû alerter l'ensemble de la cohorte par un courrier envoyé aux parents d'élèves. C'est une habitude de travail/non travail que les élèves doivent absolument écartier. Le lycée doit apporter des réponses et solutions adaptées et partagées.

Enfin un évènement qui a impacté l'établissement en novembre 2019 a entraîné des modalités de fonctionnement en termes de sécurité et de création de nouveaux postes et nouvelles dispositions mises en œuvre dès janvier 2020. Les sanctions ont été appliquées et les programmes de « mieux vivre ensemble » ont été pour partie déployés et resteront à déployer l'an prochain en présentiel.

Le service de vie scolaire est en train de finaliser le projet de vie scolaire calqué sur le projet d'établissement, document cadre à l'action structurante de ce service, qui n'a jamais existé dans l'établissement.

Retards : 4702

Absences : 13597 dont les motifs sont d'ordre médical ou familial.

Punitions : 547

Sanctions : 38 exclusions temporaires.

Enfin **1 Exclusion définitive du LFIGP** a été prononcée au cours de l'année 2019/2020.

Ce bilan présenté par M. VINCIGUERRA, montre un meilleur climat scolaire avec moins d'absences, de retards et de punitions que l'année précédente.

Il y a eu :

- La mise en place d'un tutorat individuel pour une aide scolaire, avec les ambassadeurs lycéens (20 élèves formés par le CPE) afin d'intervenir dans l'intégration des autres élèves et dans des situations isolées.

- FORMATION avec le programme KIVA : intervention dans les classes sur des situations (thèmes liés au respect de l'autre, harcèlement.....).

- La formation des délégués de classe afin d'investir les instances de la vie collégienne et lycéenne.

- Le projet de la maison lycéenne.

- Le projet environnement /écologie : initiative des lycéens (recyclage, réduction des déchets...).

Les indicateurs montrent que des actions sont à mettre en œuvre et vont conditionner le projet de vie scolaire. Les actions à mettre en application sont présentées dans un diaporama diffusé en séance :

- Poursuite de l'amélioration du climat scolaire
- Animation du midi deux
- Mise au travail pendant les heures d'études
- Sens et vertu pédagogique de la sanction
- Être citoyen au LFIGP et s'engager.

Concernant la vie scolaire et l'enseignement à distance, l'enjeu majeur a été de garder le lien élèves vie scolaire avec un suivi individualisé par les assistants d'éducation pour les élèves en difficulté d'adaptation.

Une visite virtuelle du lycée pour les élèves CM2 : avec 22 visioconférences et une intégration privilégiée à la rentrée prochaine.

M. Vinciguerra remercie l'ensemble du personnel de la vie scolaire et les collègues enseignants.

M. Charlery remercie M. Vinciguerra.

INFIRMERIE :

Intervention de M. Lauzière :

- Plan d'accompagnement individualisé avec aménagement d'une structure PAI clairement définie pour 45 élèves (18 en 1er degré et 27 au second degré).
- Passage et contrôle à l'infirmerie : 8000 passages avant la fermeture du LFIGP.

- Cellule d'écoute avec Mme de BARNIER.
- Formation au secourisme pour le secondaire.
- Prévention COVID pour les enseignants.
- Organisation remaniée de l'infirmier pendant la période Covid-19. Prise de rendez-vous possible pour visioconférences individuelles.
MEDECIN SCOLAIRE : Aide apportée au personnel.
Accompagnement psychologique et anticipation de toute situation anxiogène.

CDI :

Ce point est présenté par M. LENOGUE

CDI comme lieu de vie et d'apprentissage avec :

- 90 places assises
- Un espace informatique : 15 Postes
- Un espace audiovisuel : 30 postes
- Une salle d travail en groupes : 12 places
- Activités des élèves : en autonomie ou en groupes de classe.
- Fonds documentaires : Prêts en augmentation constante.
- Formation recherche documentaire pour les classes de 6ème.
- Séance de sensibilisation au droit à l'image pour les classes de 3^{ème}
- Accueil de 4 auteurs reconnus en l'espace de deux mois.
- 1ère édition de la nuit de la lecture.
- Développer l'intérêt pour la lecture.
- Pendant l'enseignement à distance, il y a eu un accompagnement de 12 élèves en difficulté en français avec des séances de discussion en français avec les documentalistes.
- Concours : la journée du confiné.

Objectifs 2020 /2021 :

- Poursuivre les actions en collaborant avec les équipes pédagogiques.
- Mettre en avant le positionnement de la langue française.
- Accueillir plus d'auteurs.

Projets :

- Club lecture, jeux.
- Nuit de la lecture.
- Prix littéraire des émirats.
- Ateliers méridiens.
- Temps musicaux.
- Ciné club.
- Dictée.

Mme Ben Ammar : « J'ai visité une école anglaise et pendant les pauses, les élèves aident les documentalistes (intérêt de mettre à profit des éléments passionnés par la lecture), pourquoi pas au LFIGP ? ».

« Et aussi, par rapport aux élèves du primaire, l'emprunt d'un livre emprunté par semaine est très peu ».

Réponse de M. Lenogue :

La réponse à des questions individuelles est compliquée en CE ; il invite Mme Ben Ammar à se rapprocher de la direction du site.

6/ Bilan provisoire de l'orientation et bilan activités du service de l'orientation : Laurent Lenogue

Monsieur le proviseur introduit le paragraphe en rappelant l'objectif de parcoursup mis en place pour la troisième année. L'avantage de parcoursup cette année aura certainement permis de mettre nos élèves dans des situations confortables avant les examens, une fois l'angoisse de l'orientation dissipée. M. le proviseur laisse s'exprimer M. Lenogue proviseur adjoint en charge de l'orientation par délégation. Son travail est le fruit d'une collaboration avec deux personnels en charge de l'orientation au LFIGP : notre psy EN Mme Lonchamp et Mme Christelle Bertrand, notre PRIO. Les points saillants sont détaillés et notamment l'orientation vers la France, vers des formations et études d'excellence. A noter, un élève a reçu les honneurs en recevant une BEM, parmi les meilleurs élèves étrangers au monde parmi plus de 500 dossiers.

M. LENOGUE a donné les grandes lignes du bilan d'orientation :

- 354 entretiens sur rendez-vous réalisés avec la psy EN.
- Réunions d'information destinées aux élèves de 1ères et terminales.
- Visite de la SORBONNE à ABU DHABI.
- Forum de formation du lycée LOUIS Massignon.
- Outils d'aide à la gestion.
- Outils d'inscription en ligne.
- Questionnaire en ligne.
- Fiche de recueil (de dialogue).
- Réunion du conseil d'orientation en conseil de classe des terminales du 1^{er} trimestre.
- Accompagnements personnalisés.
- Accompagnements des candidatures à l'étranger : Canada, USA, ...
- Accompagnement aux préparations des concours (Ecoles de commerces et d'ingénieur).
- Classroom « ORIENTATION » : élèves de 2nd et 1^{ère} (propositions, orientation, quizz...).
- Réalité de travail de service à destination des élèves de terminale.

M.LENOGUE félicite les élèves de terminale qui sont volontaires et soucieux de préparer leur avenir.

7/ Présentation des Grands Chiffres de rentrée Septembre 2020 :

Monsieur le proviseur indique que les conditions précises de rentrée ne sont pas connues au jour de la tenue de ce conseil d'établissement. Il reviendra sur les différentes hypothèses de rentrée.

La structure présentée ce soir doit nous engager à une extrême prudence. Les éléments présentés sont ceux à ce jour avec la précision maximale possible au vu des éléments connus. Les services ont travaillé aussi finement que possible en appelant toutes les familles afin de s'assurer des potentiels partants et des partants certains. Cela a nécessité 3 jours d'appels téléphoniques individualisés par une équipe de 6 personnels que le proviseur remercie.

Structure au 22 juin :

A la maternelle OM, 15 classes, structure saturée (5PS, 5MS, 5GS)

A Sharjah, maternelle, 5 classes (1,5 PS/ 1,5MS/2GS

A Sharjah élémentaire 10 classes, 2 classes par niveau.

} 15 classes

A AC2, 30 classes, 6 classes par niveaux. Comme annoncé en septembre dernier en conseil d'établissement de rentrée, la 7^{ème} classe de CE1 n'avait pas vocation à être maintenue dans la structure à la rentrée suivante. Cette décision est maintenue et n'est pas en lien avec la pandémie.

La rentrée s'effectuera avec la structure suivante arrêtée selon les besoins de nos effectifs :

8 classes de la 6^{ème} à la 2nde (ouverture de la 8^{ème} classe de 2nde pour assurer les montées de cohortes).

7 classes en 1^{ère} et 7 classes de Terminales avec disparition des séries sur le cycle complet.

Personnels :

Une grosse opération avec de nombreux mouvements de personnels enseignants et non enseignants qui se sont légèrement accélérés à la suite des annonces récentes de certains pourvoyeurs d'emplois importants. Des opérations de

recrutement qui ont commencé en janvier 2020 pour se terminer en juin 2020 avec une relation très étroite avec la structure qui sera arrêtée. Certaines propositions d'embauche sont soumises au maintien de la structure actuelle et pourraient être remises en cause au cours de l'été. Les personnels positionnés sont informés de cette clause. Un établissement comme le LFIGP, c'est donc pendant 6 mois de l'année une grosse machine à recrutement. Les services ont continué à se doter d'outils transparents et efficaces grâce à l'expertise de Mme Jiguet que le proviseur remercie et d'un personnel supplémentaire.

Départ d'1 résident au premier degré (Mme Gennatas), 2 au second degré, (Mme Tiné en anglais et Mme Benghalia sur le poste de CPE).

Départ de 2 expatriés : Mme Menguy, directrice d'Academic City et M. Lauzière proviseur adjoint. Le successeur de Mme Menguy se nomme M. Weber en poste actuel dans le réseau de l'AEFE à Manille et le successeur de M. Lauzière est Mme Demangeat, en poste actuellement en France dans un établissement de grosse taille.

- Plusieurs départs de contrats locaux.

Au total, on dénombre 46 départs tous sites confondus

De nombreux mouvements chez les non-enseignants dans les services administratifs avec une forte volonté de promouvoir des personnels déjà en poste si les compétences sont celles recherchées.

- **Effectifs élèves**

Les effectifs sont déjà tendus avec un effectif prévisionnel global à 2893 élèves soit 40 élèves de plus sur l'ensemble de la structure. Sans dépasser 28 élèves par classes au secondaire, 26 en maternelle, élémentaire. Ces effectifs pourraient avoir tendance à s'écarter selon les évolutions économiques et les politiques salariales de grands groupes qui viendront affecter nos effectifs et la structure au cours des prochains mois d'été.

8/ Présentation des conditions de rentrée Septembre 2020 : SCENARII ET PROTOCOLES

M. Charlery présente différents diaporamas avec les différents dispositifs possibles et le cadre pédagogique qui permettra de mettre en place le moment venu le scénario qui correspondra au choix des autorités locales.

Il souhaite une fois de plus souligner le travail extraordinaire auquel les enseignants vont se plier pour préparer l'année prochaine. Ainsi les jours à venir vont permettre des réunions d'équipes qui pourront se projeter et faire des propositions précises. Certaines équipes ont déjà préparé un cadre cohérent et construit, d'autres le finalisent.

Le diaporama 1 présente les différentes modalités à Pompidou.

Le diaporama 2 présente les 3 hypothèses retenues et le cadre pédagogique associé.

Afin de valider les modalités retenues, des conseils d'école extraordinaires, CHSCT et conseil d'établissement seront organisés entre le 23 et le 25 août pour acter la réouverture officielle. Les convocations à ces instances suivront.

M. Charlery dit qu'aujourd'hui, nous n'avons aucun élément concernant le déroulement de la prochaine rentrée, quelques hypothèses sont émises sous l'autorité du poste diplomatique et nous sommes dans la réflexion et non la décision à ce stade.

Mme Cherchali : « M. Charlery, allez-vous faire une communication aux parents dans ce sens ? ».

M. Charlery répond par l'affirmative.

LES DIFFERENTS SCENARII ET PROTOCOLES DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021 :

3 SCENARII :

- REPRISE EN DISTANCIEL.
- REPRISE EN SEMI DISTANCIEL.
- REPRISE EN PRESENTIEL A 100% AVEC ADAPTATION SUR LES 15 PREMIERS JOURS.

1/ DISTANCIEL COMPLET :

- Analyse des modalités mars / juin et adaptations réalisées.
- Outils utilisés. Unité des plateformes. Pronote/Google suite incontournables.
- Charge de travail à vérifier par le professeur principal sur Pronote.
- Equilibre du nombre de visioconférences par semaine (3 à 4 par jour).
- Meilleure communication des plans de travail par semaine et compétences travaillées à présenter en amont.

- Communication des programmations mensuelles et trimestrielles.
- Mise en place de bilans mensuels. Infos aux parents d'élèves en visio par power point.
- Plateforme sécurisée pour évaluation avec surveillance par les professeurs.
- Reconduction des missions efficaces.

2/ SEMI DISTANCIEL :

Selon les consignes à venir des autorités locales 50% des élèves en classe et 50% à la maison ou 70%/30% avec des enseignants en poste au lycée.

Chaque heure de cours en présentiel a lieu en visio depuis le lycée pour les élèves restés à la maison.

- EDT classe et le cours en classe donnent le rythme.
- Communication en amont des compétences travaillées et des plans de cours pour les élèves restés à la maison avec des consignes et objectifs clairs.
- Communication des compétences travaillées et évaluées en amont.
- Communication des progressions mensuelles.
- Reconduction des missions efficaces des EAD.

3/ PRESENTIEL AVEC ADAPTATION :

Familles et personnel en quatorzaine. Date de rentrée le 2 SEPTEMBRE 2020 ET 15 PREMIERS JOURS EN DISTANCIEL.

- Outils et plateformes uniques comme mars/juin.
- Vigilance sur les points suivants :
 - Jours de rentrée très détaillés et très accompagnés.
 - Charte numérique.
 - Privilégier le temps des révisions et évaluations des acquis.
 - Communication aux familles des programmations sur les 15 jours.
 - Interaction à privilégier.
 - Heure de vie de classe toutes les semaines.

CONDITIONS DE REOUVERTURE (PRESENTIEL OU SEMI PRESENTIEL) :

- 1/ Toutes les salles avec limitation du nombre d'accueillis.
- 2/ Pas de restauration certainement.
- 3/ Toutes les classes concernées par demi-classe ou classe entière.
- 4/ Vérification faisabilité des transports
- 5/ Prise de température obligatoire dans les familles tous les matins.
- 6/ Transport avec mesures renforcées : 1 siège sur 2
- 7/ Arrivée échelonnée renforcée. Horaire par groupe d'arrivée.
- 8/ Lavage des mains renforcé : 1 fois /2heures.
- 9/ Recréation décalée et temps de restauration aussi.
- 10/ APS par le personnel uniquement.

LOCAUX :

- 1/ Application du protocole de nettoyage et désinfection des locaux.
- 2/ Aération des salles de classe toutes les heures.
- 3/ Salles de travail adaptées, espaces entre les tables.
- 4/ Nettoyage renforcé des vestiaires.
- 5/ Sens de circulation des élèves avec marquages au sol. File d'attente infirmerie/CDI/Etudes.
- 6/ Modalités d'isolement d'individus avec suspension.
- 7/ Affichage en français et en anglais des modalités et protocoles.

CAS ANNEXES :

- 1/ Mise en place du protocole d'accueil des visiteurs extérieurs : RDV favorisés, prise de température, gants et masques.
- 2/ Cours d'EPS : intégrer des temps rallongés de nettoyages des mains et des membres.
- 3/ Conditions de travail : limiter les réunions en présentiel, déterminer les personnels fragilisés et à risque potentiel.
- 4/ Favoriser le télétravail des administratifs : planning 1 jour sur 2.
- 5/ Désinfection accrue des postes de travail partagés : deux fois par demi-journée.
- 6/ Le rôle de la vie scolaire : renforcement des messages.
- 7/ Le rôle des services de santé : quels messages ? infos ? rappels ? envers quelles cibles ? parents, élèves personnels.

Mme Anne Douaire-Banny salue ce travail d'imagination et espère des réponses claires bientôt.

Mme Valleix : « Est ce que les cours seront filmés ? ».

M. Charlery : « Le cours aura lieu aussi pour les élèves à la maison et l'élève aura accès au tableau interactif ».

M. Lenogue : « Le partage du tableau sera permanent avec des conditions sonores de qualité. Cela fait partie des axes de réflexion et ce n'est pas acté ».

M. Lauzière : « le tableau interactif est une des solutions proposées par l'AEFE ».

Mme Dupont-Deshayes : « ce dispositif va être compliqué ».

M. Charlery : « il s'agit de confronter les avis pour réinventer l'école, l'idée, c'est de trouver un cadre global de solutions ».

Mme Mansour-Marques : « il n'est pas possible de transmettre aux petits » :

M. Charlery : « nous prendrons le temps de réflexion au sein des équipes afin d'apporter les solutions, je sais faire confiance aux équipes du LFIGP pour se projeter ».

Mme Canga Valles : « Quelle est la période dont nous disposons pour étudier les différents scénarii, j'aurais voulu une période de temps de réflexion ».

M. Charlery : « En attendant la décision des autorités fédérales, nous avons prévu dès mercredi 24 juin un conseil d'enseignement qui sera le départ des réflexions, nous prendrons le temps nécessaire et nous retiendrons les modalités adaptées à chaque discipline ».

Mme El -Aziz : « Quand on est en séance de TP, projeter l'écran n'est d'aucun intérêt »

M. Lenogue : « Une unicité et une harmonisation de l'enseignement sont importantes tout en adaptant les modalités à chaque discipline ».

Mme Cherchali : « Si nous enchainons sur du semi présentiel, est ce que les évaluations se feront sur les compétences ou il y aura une notation ? »

M. Charlery : « Nous allons réfléchir à des plateformes pour permettre des notes chiffrées et des évaluations par compétences ».

Mme Cherchali : « Mr Charlery, qu'entendez-vous par heure de vie de classe ? »

M. Charlery : « Ce sont des heures qui existent dans l'emploi du temps où nous pouvons libérer la parole en dehors de tout cours : service de santé, améliorer les liens... et faire le bilan avant et après le conseil de classe en prenant le pouls par le professeur principal ».

Mme Cherchali : « Concernant le conseil d'école de Sharjah, on a parlé de 30% d'élèves non investis durant l'EAD. Pourriez-vous préciser ? ».

M. Sicard : « Nous parlons d'une enquête auprès des enseignants par rapport au taux du rendu des devoirs ; 70% des élèves ont rendu la majorité des devoirs ».

M. Sicard explique ces taux par le fait que les parents ne peuvent pas toujours être disponibles au moment des visios tant en termes de présence physique que d'outils informatiques.

Il y a eu un constat sur un certain pourcentage d'élèves pour lesquels il fallait avoir une vigilance accrue afin d'éviter les décrochages.

9/ Les projets pédagogiques de rentrée : projet massé voile.

M. Lauzière prend la parole. Il explique qu'il s'agit de la continuité du projet stage de voile initiée par Mme Monleau pour la deuxième année consécutive pour les classes de cinquième avec un cycle de 5 jours.

Ce projet fait partie intégrante du programme d'EPS.

Mme Valleix demande le coût du projet.

Messieurs Lauzière et Herriau ne peuvent donner de réponse définitive car les tarifs ne sont pas encore négociés. Il s'agit ce soir de présenter un principe de projet.

10/ Questions diverses

Le proviseur explique qu'il a eu le plaisir de proposer deux longues visioconférences avec les représentants des parents d'élèves et des personnels jeudi dernier sur deux temps distincts. D'une durée de deux heures chacune, les échanges ont permis de désamorcer plusieurs sujets. Nous avons convenu de retenir les points suivants :

→ Parents :

- ***Passage en classe supérieure : certains parents proposent de ne pas séparer les élèves. Qu'est ce qui est prévu pour la prochaine rentrée ?***

Les classes au secondaire sont revues chaque année. Le principe général est de ne pas modifier celles-ci sauf pour des contraintes d'options, d'alignements, de groupes de langues ou d'alchimie qui n'aurait pas fonctionné l'année précédente ou encore des perturbations trop importantes qui auraient impacté la qualité du travail scolaire. Il n'est pas prévu de modifier cette approche.

- ***Questions sur les langues : En ALM : 6 périodes étaient prévues sur le planning en début d'année. En E-Learning, nous nous retrouvons avec 30 minutes de Visio / semaine.***

Cette évaluation reste à vérifier sur l'ensemble de l'établissement. Le proviseur rappelle qu'il ne faut pas confondre nombre de séances et travail à fournir pour maîtriser les compétences du niveau et du cycle. Les enseignants n'ont pas réalisé 6 heures de visioconférence car pas recommandé. En revanche, du travail en quantité suffisante a été fourni. Le coordonnateur de la discipline, conseiller pédagogique, s'en porte garant. Les plans de séances ont la caution pédagogique de l'IA-IPR.

POUR l'anglais : en section SI, séance de 30 minutes 1 jour /2. Quel niveau ?

Les parents d'élèves remontent l'information que certains parents sont inquiets que le niveau de langue ne se dégrade.

- ***Tache d'encre : Y'aura-il un « tache d'encre » cette année ? C'est un support qui plaît beaucoup aux enfants surtout dans la conjoncture actuelle, cela leur permettra de voir leurs camarades et de garder un souvenir de cette année si particulière.***

Le projet a pris un peu de retard. Il a été coordonné par le service communication. Au vu de la pandémie, l'ouvrage n'a pu être livré la semaine de remise des manuels. Ils seront livrés avant la fin de l'année in extremis. Il est le fruit d'une collaboration avec un prestataire de France. Ils seront mis en vente au prix de 80 AED. Les bénéfices serviront à aménager des espaces pour le mieux-être des élèves par site.

- ***Des parents proposent de rendre les livres arabe /religion comme cela est fait pour le reste des manuels. Ces derniers sont facturés chaque année et ne sont plus utilisés pour l'année suivante.***

Les manuels sont édités par les prestataires locaux. Les livres sont à acheter par les familles annuellement car le ministère choisit de les rééditer chaque année avec des adaptations minimales. Nous n'avons d'autres choix que de les laisser aux familles. Nous n'avons pas de lieu de stockage pour autant de manuels.

- ***Avez-vous pensé à installer l'application seesaw qui facilite les échanges entre parents, enseignants et élèves ? Plus nécessaire d'imprimer, tout se passe en ligne.***

A ce jour la seule plateforme officielle que nous utilisons sauf cas particuliers déjà évoqués au conseil précédent est la suite google gratuite et répondant aux besoins des équipes. En cas de poursuite de l'EAD sur plusieurs mois, l'équipe de

direction réfléchit à basculer sur zoom qui semble avoir fait évoluer leur plateforme en termes de sécurité et de respect de la RGPD, la rendant donc compatible avec nos exigences.

- ***Les parents demandent la réduction des frais si retour en enseignement à distance comme ça a été effectué au troisième trimestre de cette année.***

Monsieur le proviseur rappelle que cette question n'est pas de la prérogative du conseil d'établissement. Comme les membres du CDG ne sont pas présents, il ne répondra pas sur ce sujet. Il rappelle simplement que l'impact au budget est très sensible et risquera de se traduire par des impacts RH (rémunération des personnels baissée/perte d'emploi pour aboutir sur un budget à l'équilibre recherché par le CDG).

→ **Les questions des personnels :**

Les personnels souhaitent des informations et commentent deux points suivants :

- ***La communication à destination des personnels n'est pas toujours bien calée, des informations arrivent aux parents avant les personnels. Peut-on remédier à cela ?***

La question a déjà été soulevée. Le proviseur essaie de bien caler la distribution des informations. Il a bien conscience que la communication est centrale dans un gros établissement comme le nôtre. Des efforts ont été consentis avec le service de communication qui envoie pour information des personnels en amont toutes les communications à destination des familles. Il sera vigilant sur ce point-là.

A noter que certaines communications sont retardées car les éléments de communication doivent aussi de plus en plus être vérifiés et en ligne avec les autorités locales et non les fake news qui ont tendance à se développer. Des modalités de communication plus digitalisée seront développées en 2020/2021.

- ***Les personnels enfin souhaitent porter à la connaissance du conseil d'établissement leur anxiété et leur état de stress dans lesquels ils sont plongés en raison de l'incertitude qui plane sur les conditions de rentrée, les conditions de retour dans le pays, le risque de ne pas être en temps et en heure aux Emirats pour prendre leur poste et craignent une politique de sanctions à leur égard.***
- ***M. Charlery dit avoir pleinement conscience de cette anxiété et qu'il comprend et s'associe à cet état de stress.***
- ***La place des parents d'élèves dans les visioconférences a pu mettre en difficulté les professeurs : paroles intempestives et déplacées, intrusion dans l'espace de travail...***

Monsieur le proviseur précise qu'il a été mis au courant de chacune des situations et s'est rapproché des familles concernées. Un point sur ce sujet a été fait dans le dernier trait d'union. Il s'associe au ressenti des enseignants. Ces interventions sont inacceptables et montrent un manque certain de respect à l'égard des enseignants et entachent durablement la relation enseignant/enseignés car les élèves sont témoins. En cas de reprise d'un scénario impliquant du distanciel sous quelle que forme que ce soit, le proviseur rappellera que les parents n'ont pas la prérogative de s'arroger ce droit. Entrer dans une visioconférence est une violation d'un espace professionnel. La charte numérique sera enrichie d'un passage sur le sujet.

L'ordre du jour du conseil d'établissement n° 5 pour l'année 2019/2020 étant épuisé, M. le proviseur clôt la séance en remerciant l'ensemble des participants aux échanges riches et fournis, il souligne l'extrême qualité des débats. Il remercie les parents d'élèves pour leur disponibilité sans faille, le poste diplomatique en la personne de Mme Douaire Banny, pour la qualité de l'accompagnement et la confiance sans cesse renouvelée, les représentants des personnels de l'établissement pour la posture professionnelle de la majorité d'entre eux et souhaite aux représentants des élèves d'excellents résultats au baccalauréat et de belles poursuites d'études dans le postbac.

Enfin, il remercie l'équipe de direction pour l'engagement dont elle fait preuve pour donner le meilleur. Des remerciements appuyés aux collaborateurs proches pour leur expertise et leur posture. Des remerciements pour la loyauté de Mme Menguy et M. Lauzière, l'excellence de leur gestion des nombreux dossiers et les efforts consentis pour faire avancer cet établissement, qui sans leur professionnalisme n'aurait pu être celui qu'il est devenu sur nombre de dossiers.

Mounia BOUALEM
Représentante des parents

Pascal CHARLERY
Proviseur